

L'extrait est de Robert Jackson, Doreen Jackson et Nicolas Baxter-Moore. Il est tiré de *Politics in Canada: Culture, Institutions, Behaviour and Public Policy*. Je cite:

... un grand nombre des difficultés éprouvées par l'opposition pour ce qui est de formuler des critiques efficaces à l'égard de la politique gouvernementale ont moins à voir avec les procédures de la Chambre des communes ou les services de recherche qu'avec des problèmes plus fondamentaux qui affectent aussi l'opposition parlementaire dans d'autres démocraties occidentales. L'un de ces problèmes est le fait que l'opposition officielle au Parlement éprouve souvent des difficultés à se faire entendre en raison des autres intervenants. Ainsi, des groupes d'intérêt importants et des instituts de recherche privés formulent souvent de solides critiques faisant l'objet d'une vaste publicité, relativement à la politique gouvernementale. De même, dans un contexte fédéral comme celui du Canada, «il ne fait guère de doute que les confrontations entre les provinces et le gouvernement fédéral... détournent l'attention de l'opposition parlementaire fédérale de certaines des questions politiques les plus importantes au Canada».

Par ailleurs, il est parfois difficile pour les partis de l'opposition d'offrir des solutions de rechange précises à la politique du gouvernement. Certaines questions ne se prêtent pas au recours à la confrontation, puisqu'on ne peut recourir dans leur cas à la discipline de parti, d'un côté comme de l'autre de la Chambre. Cela est particulièrement vrai des questions morales comme l'avortement, la peine capitale ou les armes nucléaires. Dans le cas d'autres questions socio-économiques, l'établissement d'un consensus appuyant l'économie mixte et l'État providence de la plupart des sociétés occidentales a eu tendance à empêcher la présentation de solutions de rechange radicales par une opposition «loyale».

Le Parlement existe non seulement pour s'occuper des affaires de l'État, mais aussi pour servir de tribune où tous les points de vue légitimes peuvent être exprimés.

J'ai déjà dit, lors d'une allocution, et écrit, dans un article, que l'un des rôles du Sénat était de servir les hérétiques. Je voulais dire par là que le Sénat devait être un lieu d'expression pour ceux qui n'acceptent pas le consensus général et qui ont des vues radicales. J'ai scandalisé un professeur de sciences politiques, qui a écrit un livre dans lequel il disait que je proposais l'hérésie, comme s'il s'agissait d'une chose terrible. Si un professeur n'est pas capable de prêcher l'hérésie, que fait-il à l'université? Un professeur ne pêche peut-être pas dans certaines facultés, mais il devrait le faire dans d'autres et la faculté des sciences politiques à laquelle cette personne appartenait avait réellement besoin de quelqu'un pour enseigner l'hérésie, et ce professeur était jeune. Quoi qu'il en soit, quelqu'un a déjà dit: «Peu importe ce qu'ils disent de vous, pourvu qu'ils épellent correctement votre nom». Or, ce professeur a correctement épilé mon nom. Il y a probablement de nombreux étudiants qui pensent qu'il existe un sénateur hérétique, c'est-à-dire moi, mais ils ont probablement oublié mon nom.

Pourquoi m'avez-vous privé du sénateur Simard? S'agit-il d'une conspiration pour m'affaiblir? Ce n'est pas gentil. Quoi qu'il en soit, je continue:

Le gouvernement a le droit et le devoir de gouverner. L'opposition, si elle estime que l'intérêt public est en jeu, a le droit et le devoir de s'opposer par tous les moyens

parlementaires légitimes aux politiques et mesures du gouvernement. À cette fin, l'opposition essaye de convaincre les électeurs de la laisser prendre la place du gouvernement. Étant donné cette contestation permanente, la démocratie parlementaire est toujours une affaire plus ou moins éprouvante. Toutefois, la notion de gouvernement de rechange représentatif n'est pas seulement une question d'administration, mais aussi de politique.

Le débat sur les rôles respectifs du gouvernement et de l'opposition n'est pas nouveau. Toutefois, le développement actuel d'institutions d'État, ainsi que l'élargissement de l'activité de l'État, ont tendance à créer un contraste défavorable avec le «sous-développement» relatif des contrôles législatifs sur le pouvoir exécutif. Cette situation nous a sensibilisés aux facteurs qui affectent l'équilibre des systèmes politiques démocratiques, ainsi qu'aux nombreuses propositions de réforme législative. Dans les régimes parlementaires, il y a un principe constitutionnel fondamental qui est en jeu, soit le principe du gouvernement responsable. Dans le cas du Canada, la tradition d'un gouvernement unipartite et la faiblesse fréquente de l'opposition posent un danger.

• (1245)

C'est un spécialiste qui a écrit cela et il croit qu'une opposition faible pose un danger.

Dans ces circonstances, la protection et le renforcement du rôle de l'opposition deviennent essentiels à la légitimité démocratique de tout le régime. À de rares exceptions près, les députés d'arrière-ban ne peuvent pas obliger le Cabinet et la fonction publique à rendre des comptes. C'est à l'opposition qu'il revient de forcer le gouvernement à rester alerte et de faire valoir courageusement les droits du corps législatif par rapport à l'exécutif. En exerçant ces fonctions, l'opposition rend service à tout le monde parce que, comme John Stewart l'a dit, «laisser passer des choses à la Chambre peut sembler être une manœuvre intelligente à court terme mais, à long terme, cela finira par nuire au gouvernement et au Parlement.»

Cette citation est tirée d'un article de John Stewart intitulé «Strengthening the Commons», qui a été publié dans le numéro de l'été 1979 de la *Revue d'études canadiennes*, à la page 47. Il s'agissait d'un numéro spécial sur le gouvernement responsable.

Même si on dit que le modèle classique de parlement a cédé sa place à un modèle plus pratique sur le plan administratif, la meilleure façon de garantir qu'un gouvernement fait du bon travail est encore la vigilance d'une opposition parlementaire efficace.

J'ai un choix à offrir à mes collègues. Je peux lire encore des extraits des témoignages présentés au comité au sujet de la taxe sur les produits et services. J'ai aussi plusieurs ouvrages dont je peux lire des extraits. J'ai ici un excellent ouvrage sur la psychologie de la compétence militaire. La pensée militaire est un élément important de la pensée conservatrice et de l'illusion conservatrice. C'est une étude sur l'incompétence de cette facette de la pensée conservatrice. J'ai aussi un autre texte qui porte sur l'opposition et sur la relation entre l'opposition et le gouvernement. Si nous voulons montrer l'inflexibilité de la pensée économique conservatrice, j'ai ici le dernier ouvrage de Kenneth Galbraith intitulé *Economics in Perspective*. Cet ouvrage monumental et merveilleux est écrit avec toute l'éloquence à laquelle Galbraith nous a habitués et est très divertissant.